

# RENNES

## carrefour routier

Les entrées de ville, points où le trafic lointain et proche atteint l'agglomération et y pénètre, ont toujours joué dans l'histoire urbaine un rôle capital : dessin du plan, économie de la circulation, développement et peuplement des faubourgs, spécialisation de ce peuplement. Dans beaucoup de cités antiques, les arrivées de routes ont pu être localisées, soit que les portes encore debout ou en ruines marquent leur emplacement, soit que la chaussée des voies ait été conservée ou que leur tracé ait pu être relevé avec certitude au milieu du labyrinthe des rues dans et hors les murs. Le plan de certaines villes à l'intérieur de leur primitive enceinte est quelquefois à lui seul assez parlant, aujourd'hui encore, pour permettre de garantir la place des portes antiques. Pour d'autres, au contraire — et c'est le cas pour Rennes — on demeure et l'on demeurera peut-être toujours réduit aux hypothèses.

Carrefour de voies, Rennes l'a été, sans aucun doute, dès l'origine. Mais, par où arrivaient celles-ci ? Par où entraient-elles dans la ville du Bas-Empire ? Aucune trace de chaussée romaine n'a été relevée dans son voisinage immédiat. Aucune fouille n'a d'ailleurs été faite dans ce but. La topographie du castrum, la disposition strictement concentrique des rues parallèles au rempart, la situation des portes réputées comme antiques ne permettent pas de distinguer, à l'intérieur de l'enceinte, le carrefour caracté-

ristique des deux voies principales, *decumanus* et *cardo*, que Toulmouche (1) a voulu arbitrairement y voir. Dans son *Etude sur les voies romaines du département d'Ille-et-Vilaine*, Banéat les prend à une bonne distance de Rennes et n'en s'est pas préoccupé de leur point d'arrivée dans la ville (2).

La question mérite pourtant qu'on s'y arrête. Pour la résoudre, on peut s'aider : 1° des données positives fournies par la topographie des lieux, qui permet d'établir les endroits les plus propices au passage des routes ; 2° du tracé des rues au moyen âge, qui recouvre très souvent le parcours urbain des anciennes voies ; 3° des renseignements historiques donnés par les édifices qui jalonnent celles-ci. « Les routes soit naturelles soit consacrées par l'usage ne se déplacent guère. » (3). Moins encore, pourrait-on ajouter, là où leurs bords sont bâtis.

\*  
\*\*

L'oppidum gaulois de Condate — le mot signifie confluent — s'établit dans l'angle formé par la rencontre de l'Ille et de la Vilaine, à l'abri des deux cours d'eau et de leurs marécages qui le couvraient de trois côtés, très certainement sur la hauteur que devait enfermer plus tard la première enceinte de la ville. La Vilaine s'étalait et divaguait, d'est en ouest, au fond de sa vallée. L'Ille arrivait du nord, et, entre la colline de Saint-Cyr, à l'ouest, et la hauteur qui, à l'est, culmine au Thabor et dont les premières pentes portaient l'oppidum, elle s'étirait, se divisait en bras qui entouraient des îles. Les courbes de niveau nous révèlent que le confluent se trouvait d'abord beaucoup plus à l'est, environ à mi-distance de l'enceinte romaine et du confluent actuel (4), à l'endroit où, au XIV<sup>e</sup> siècle, on exploitera des

(1) *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la Ville de Rennes*. Rennes, 1847. In-4. — Cet ouvrage est plein d'erreurs.

(2) Rennes, 1928. In-8, 82 p. Extr. du *Bull. de la Soc. arch. du dép. d'Ille-et-Vilaine*, 1928.

(3) A. GRENIER. *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, VI (1), p. 21.

(4) Dès le haut moyen âge, le confluent se trouva reporté à l'extrémité ouest du Mail actuel. Cf. DUBUISSON-AUBENAY, *Itinéraire de Bretagne en 1636...*, *Archives de Bretagne*, t. IX, p. 11. Enfin, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une dérivation moderne le transporta d'une centaine de mètres plus à l'ouest, à son emplacement d'aujourd'hui.

sablonnières (5). Entre l'Ille et la Vilaine, le sol alluvial et marécageux s'étendait presque au niveau des rivières, sauf à l'est-nord-est et au nord-ouest où des parties plus hautes appelèrent plus tôt l'habitat. La rive sud de la Vilaine était également fort basse et le fleuve se divisait en nombreux bras qui en rendaient l'abord difficile.

La cité romaine occupa elle aussi la colline qui dominait le confluent, mais en descendit pour s'étaler largement le long de l'Ille (6). Il n'a pas été fait de fouille systématique à Rennes. Les découvertes d'objets gallo-romains au cours des temps sont toutes dues au hasard. Le report sur plan des emplacements de ces trouvailles fortuites permet cependant de juger du périmètre approximatif de l'agglomération urbaine. Celle-ci était fort étendue, ce qui ne signifie pas obligatoirement qu'elle était très peuplée. Le terrain que traversent les rues actuelles de Saint-Malo et de Dinan et où de nombreux vestiges gallo-romains ont été découverts était occupé par des villas espacées et entourées de jardin.

Lorsque les invasions barbares de la fin du III<sup>e</sup> siècle firent aux villes une nécessité impérieuse de s'entourer d'un rempart, Rennes se mit elle aussi à l'abri. La ville qui semble avoir connu sa plus grande prospérité sous le règne de Septime Sévère (193-211) (7) et qui s'étendait alors, en habitat dispersé, du pont Saint-Martin à la Vilaine et de l'Ille à la colline du Thabor, s'enferme peu après l'avènement de Tetricus, en 268 (8), dans une ceinture de murailles (9) qui demeura celle de la cité du moyen âge jusqu'à son agrandissement au début du XV<sup>e</sup> siècle. Le mur du castrum ne comprenait à l'intérieur de son périmètre que neuf hectares environ du sol de l'ancienne ville gallo-romaine. Il dessinait un arc de cercle irrégulier, dont la corde s'appuyait sur la Vilaine au sud et dont la courbe s'affermissait sur les premières pentes de la butte qui

(5) Voir A. LOMBARD-JOURDAN, *Bourg-l'Evêque et Polieu*, dans *Mém. Soc. Arch. d'Ille-et-Vilaine*, t. LXVIII, 1950.

(6) C'est ce qui se passa à Saint-Bertrand-de-Comminges, Vaison, Metz, etc...

(7) LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, I, 143.

(8) *Ibid.*, I, 135.

(9) On a retrouvé en plusieurs endroits du périmètre de l'enceinte les fondations gallo-romaines à appareil nettement caractérisé. LA BORDERIE, *Hippolyte Vatar*, 1894, p. 67 et *Hist. de Bret.*, I, 134.

s'élève jusqu'au Thabor : sa défense était ainsi rendue plus facile. Il serait vain de chercher à retrouver un schéma traditionnel dans la forme asymétrique de l'enceinte de Rennes. Elle s'explique par le souci, fréquent en Gaule pendant le Bas-Empire, d'enclorre les édifices indispensables au bon fonctionnement de l'activité urbaine et à la vie religieuse de la cité.

On n'a retrouvé aucune trace des monuments publics — temples, thermes, basiliques — qui existèrent certainement à Rennes, mais il est probable qu'ils s'élevaient sur la butte, groupés dans la partie la plus septentrionale du castrum. Peut-être l'angle saillant formé par l'enceinte à l'ouest de la porte Chastelière s'efforce-t-il d'enfermer à l'intérieur de la ville le *praetorium* et le forum. D'après la *Notitia Dignitatum*, Rennes était, au IV<sup>e</sup> siècle, la résidence du *praefectus Lætorum Francorum* (10). Peut-être celui-ci logeait-il dans un réduit ou citadelle, dépendance du rempart (11), là où s'élèvera plus tard le *Vieil Chastel* ou *Tour de Rennes* qui fut démoli en 1405 (12). Le forum romain se trouvait sans doute à côté, à l'emplacement qu'occupait, dès avant 1037 (13), le « Forum anxeis ». Quant au Capitole, il est vraisemblable qu'il se dressait près de la porte Mordelaise, là où fut édifiée plus tard la cathédrale. La découverte, rue de la Monnaie, en 1774, de la célèbre patère d'or (14) et d'un trésor gallo-romain, ainsi que celle qui fut faite, vers 1180, par Philippe, évêque de Rennes, d'une importante quantité de monnaies sous le chevet de la cathédrale (15), permettent de supposer l'existence en cet endroit d'un édifice païen important. On sait que les cathédrales les plus anciennés se trouvent généralement dans l'angle du rempart le plus

(10) BLANCHET, *Les enceintes romaines de la Gaule*. Paris, 1907, p. 53.

(11) Sur le praetorium, voir : BLANCHET, *op. cit.*, p. 275 et 276, et C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, t. VIII, p. 228, note 2.

(12) P. DE LA BIGNE-VILLENEUVE, *Bull. Soc. Arch. d'Ille-et-Vilaine*, t. VI, p. 104-105.

(13) P. DE LA BIGNE-VILLENEUVE, *Cartulaire de Saint-Georges de Rennes*, p. 145, n° XLVII, dans *Bull. et Mem. de la Soc. Arch. d'Ille-et-Vilaine*, IX, 1876. — Nous plaçons là le *Forum anxeis*, contrairement à l'opinion généralement admise qui le situe place du Calvaire.

(14) L. DECOMBE, *La patère de Rennes*, dans *Bull. Soc. Arch. d'Ille-et-Vilaine*, XIII, 1879, p. 113-167.

(15) LA BORDERIE, *Hist. de Bretagne*, I.

proche du groupe des sanctuaires suburbains et de leurs cimetières sacrés (16). Cette situation est celle de l'antique Notre-Dame-de-la-Cité, qu'une longue tradition considère comme la première église chrétienne élevée à l'intérieur des murs (17). La cathédrale ne prit peut-être sa place définitive qu'entre le VII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle, comme à Arles, Reims et Bayeux (18). Enfin, c'était derrière la porte Mordelaise que venait aboutir l'aqueduc dont le président de Robien releva le tracé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et dont des vestiges ont été retrouvés au siècle dernier (19).

Il semble donc bien que le centre vital de la cité de Rennes se trouvait au nord du castrum, là où les édifices publics étaient groupés, dans l'angle saillant formé par le rempart entre les deux seules portes réputées comme antiques, la porte Mordelaise, au nord-ouest, et la porte Chastelière (20), au nord-est. Il n'est pas sûr que la porte Baudrière, à l'est, existât à l'époque romaine. Quant à la porte Aivière (*porta Aquaria*), au sud, ce n'était qu'une poterne,

(16) C. JULLIAN, *Hist. de la Gaule*, t. VIII, p. 230, n. 1 et J. HUBERT, *Recherches sur la topographie religieuse des cités de la Gaule du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle*, dans C. r. Acad. des Inscript. et B.-L., 1945, p. 316.

(17) Sur les indices qui semblent confirmer cette tradition, voir P. BANÉAT, *Le Vieux Rennes...* Rennes, 1925, in-4, p. 340-341 et GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé historique de l'Archevêché de Rennes*. Rennes, 1880-1886, I, 30 et 38, 266 ; V, 629-630. — Au cours de travaux, en 1879, les façades sud et ouest de la chapelle furent mises à jour. L'appareil des murs était à feuilles de fougères. Mais l'édifice fut insuffisamment étudié alors. Cf. *Bull. soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, XIV, 1880, p. IV.

(18) J. HUBERT, *Rech. sur la topogr. religieuse*, p. 315. Le premier évêque de Rennes connu est Athenius, signalé, en 461, au concile de Tours. DUCHESNE, *Fastes*, t. II, 2<sup>e</sup> éd., p. 344.

(19) On a beaucoup discuté sur ce « mur de Robien ». Il semble indubitable que c'était un aqueduc. Robien notait déjà : « Il s'est trouvé de ces briques qui sont à deux rebords comme si elles avoient servi à quelque canal... ». Bibl. de Rennes, ms. 2430 (1), p. 33 et 34. — En 1858, des débris, retrouvés dans la partie nord du terrain de l'Hôtel-Dieu, permirent de reconnaître « les tracés d'un canal intérieur ou conduit en brique et ciment rose bien caractérisés ». *Procès-verbaux des séances de la Soc. Arch. d'Ille-et-Vilaine*, 1844-1858, p. 166. Le tracé de l'aqueduc donné par le plan dédié à Caze de la Bove (1764) et qui a été reproduit par Toulmouche, *Hist. arch. de l'ép. gallo-romaine de la ville de Rennes*, pl. XV, est faux. Il arrête l'aqueduc au sud de l'ancienne église Saint-Etienne, alors qu'il pénétrait dans l'enceinte comme l'atteste le dessin manuscrit du Président de Robien (1737-1756), *Description de la Bretagne*, Bibl. de Rennes, ms. 2436 (2), 1<sup>re</sup> partie, n° 12.

(20) Plus tard porte Saint-Michel.

ouvrant, comme son nom l'indique, sur l'eau, sur la Vilaine. Lorsqu'on construira la deuxième enceinte, la porte Aivière sera remplacée par la porte de Vilaine, ouverte dans le nouveau rempart et dans l'ancien, en face de la rue du Carthage, ce qui tend bien à prouver le peu d'importance de la porte Aivière comme entrée routière. Son rôle principal n'était pas, nous le verrons, de donner accès à la route de Nantes, mais bien de permettre de communiquer de l'intérieur de la ville avec le port ou plutôt le lieu d'accostage qui occupait la rive au pied de la première enceinte. Celle-ci était distante d'une trentaine de mètres du bord du fleuve. Dès l'époque romaine, un quai ou débarcadère plus ou moins rudimentaire dut exister à Rennes, où venaient aborder les barques, *lintres* ou *rates*, qui naviguaient sur la Vilaine. Il est à peu près certain qu'il était situé à l'angle sud-ouest de l'enceinte, en face de l'actuelle rue Le Bouteiller, là où le plan d'Hévin indique la porte Aivière. C'est là que vint prendre terre le cortège qui, remontant la Vilaine en barques depuis Plaz, ramenait à Rennes le corps de saint Melaine (mort vers 530-535) (21). C'est là que, pendant tout le moyen âge et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, se trouvait le *Port Saint-Yves* ou *Port-au-Vin* (22).

\*  
\*\*

En même temps qu'un point d'aboutissement pour la navigation fluviale, Rennes fut, de tout temps, une croisée de chemins. La *Table Théodosienne* et l'*Itinéraire d'Antonin* n'indiquent que trois voies sortant de Rennes : 1<sup>o</sup> celle qui menait à Fanum Martis (Corseul) et Reginea (très probablement Erquy) ; 2<sup>o</sup> celle d'Alauna (Alleaume près Valognes) par Legedia (Avranches), Cosedia (Goutances) ; 3<sup>o</sup> celle de Juliomagus (Angers). Il est certain que d'autres voies unissaient Rennes à Vorgium (Carhaix), Condivicnum (Nantes), Darioritum (Vannes), Duretia (Rieux), Augustodunum (Bayeux) ou Noviomagum (Lisieux) et Subdinum (Le Mans). Mais aucun document n'en fait foi (23). Bref, neuf voies en

(21) *Vita S. Melanii*, cap. VI, Boll. Jan. I, p. 332.

(22) BANÉAT, *Vieux Rennes*, p. 161 et 162.

(23) BANÉAT, *Voies Romaines*, p. 5 et 6.

tout, dont il faut maintenant trouver le tracé aux abords de la ville.

Si l'on cherche quel fut, pendant le moyen âge, le parcours urbain des routes qui, venant de la péninsule armoricaine, aboutissaient à Rennes, on distingue avec netteté, à l'ouest, trois chemins qui devinrent des rues et menaient dans les directions du nord, de l'ouest et du sud.

Vers le nord, Corseul et Dinan, partait la rue Basse, aujourd'hui rue de Dinan, qui longeait l'Ille à l'endroit où le sol était assez élevé pour éviter l'inondation et franchissait la rivière au pont Saint-Martin, peut-être à l'emplacement d'un ancien gué. L'ancienneté de ce « chemin de Dinan » (24) est garantie par l'existence sur son bord de l'église Saint-Etienne. On sait que les lieux de culte consacrés à ce martyr chrétien sont parmi les plus anciens (25). L'église Saint-Etienne fut-elle l'église primitive de la cité ? (26). Elle fut, en tout cas, la première paroisse de la ville. La coutume voulait que chaque nouvel évêque se rendit à l'église Saint-Etienne, devant le recteur de laquelle il jurait de respecter les coutumes du diocèse, avant d'être porté en chaire jusqu'à la porte Mordelaise par où il faisait son entrée solennelle dans sa cité épiscopale (27). Le recteur

(24) Un texte de 1314 appelle cette rue : « *cheminum ponte Sancti Martini quod vulgariter nuncupatur Dinanense* ». Cartulaire de Saint-Melaine. Bibl. de Rennes, ms. 15.820, fol. 72. Elle demeura la route de Dinan jusqu'à nos jours. C'est seulement par décret du 21 février 1933 qu'elle fut remplacée comme route nationale par le boulevard de Chézy, qui venait d'être construit.

(25) Ce sont généralement des églises de cimetières suburbains qui ne doivent pas être antérieures à 415, date de l'invention des reliques du saint. C. JULLIAN, *Hist. de Gaule*, t. VIII, p. 314, n. 2.

(26) Une tradition qui se retrouve assez souvent dans les villes de France veut qu'une église située hors des murs, au centre d'un cimetière, soit l'église primitive de la cité. C. Jullian (*ibid.*, p. 236, note 1), conteste cette manière de voir. F. Vercauteren (*Etude sur les civitates de la Belgique seconde*, p. 380-381) l'admet au contraire et nous pensons, comme lui, que les premières églises et chapelles élevées au III<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> siècle le furent près et en dehors des portes et non à l'intérieur de la cité gallo-romaine.

(27) Sur le cérémonial de l'entrée de chaque nouvel évêque dans Rennes, voir GUILLOTIN DE CORSON, *Mélanges historiques sur la Bretagne et les Bretons*, II, Rennes, 1888, in-8, p. 14-19, et Pouillé, V, 556-557 ; P. DUCREST DE VILLENEUVE, *Souvenirs de Rennes*, p. 3. Un cérémonial analogue, qui exigeait l'arrêt du nouvel évêque à Locmaria et son transport en chaire jusqu'à Quimper, lorsqu'il y faisait sa première entrée, a permis avec raison à M. H. Waquet de garantir

de Saint-Etienne marchait devant les autres recteurs aux processions générales ; il était appelé le premier au synode et c'était chez lui qu'avaient lieu les réunions de curés nécessitées par des questions d'administration d'intérêt commun (28). Toutes ces prérogatives font bien de lui le desservant de la première en date des paroisses de la ville. Le nom de saint Martin donné au pont sur l'Ille et la présence, à proximité, de l'église Saint-Martin-des-Vignes (29), militent aussi en faveur de l'antiquité de cette voie.

A l'ouest, vers Carhaix et peut-être Vannes, partait la rue du Bourg-l'Evêque, aujourd'hui rue de Brest. Elle traversait l'Ille à l'endroit où, se divisant en deux bras qui enfermaient l'île Mathibus (30), elle était plus aisément franchissable. Elle demeura la seule route de Brest jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Là encore, l'existence, en bordure de cette voie, d'établissements religieux dès une époque reculée, permet de préjuger de son ancienneté : c'est Saint-Cyr, dont la vieillesse avait amené la ruine vers 1032 (31) ; c'est surtout l'église de Saint-Pierre près de laquelle se tenait déjà, à la même époque, un marché et une foire annuelle. De très bonne heure, les bords de cette route furent peuplés et Saint-Pierre fut érigée en paroisse avant le XI<sup>e</sup> siècle (32).

Du côté sud, enfin, arrivait la route de Nantes. On est généralement d'accord pour admettre que la voie romaine de *Condivicnum* suivait la rue de Nantes actuelle, puis la rue Chicogné. La présence d'une léproserie et d'une chapelle de Saint-Lazare (33) sur le bord de cette route en atteste

l'antiquité de l'évêché d'Aquilonia : *Encore quelques réflexions sur Coriosopitum et Coriosolitum*, dans *Annales de Bretagne*, t. LII (1945), pp. 57 et 58.

(28) GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, V, 556-557.

(29) On a retrouvé autour de l'église Saint-Martin des tombes et de nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine. *Bull. Soc. Arch. Ille-et-Vilaine*, t. IX et XXXIII ; *Pouillé*, V, 571 et 601 ; BANÉAT, *Vieux Rennes*, p. 506, 507 et 510.

(30) On trouve ce nom au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. *Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine*, G. 41, p. 541 et 552. Le plan cadastral de 1842 le porte encore, mais il est tombé en désuétude aujourd'hui.

(31) ... « *Monasterium [Sancti Cirici] vetustate pene funditus deletum.* » D. MORICE, *Preuves*, I, 374-375.

(32) Sur Saint-Pierre-du-Marché, voir A. LOMBARD-JOURDAN, *Bourg-l'Evêque et Polieu*, dans *Mém. Soc. Arch. d'Ille-et-Vilaine*, t. LXVIII, 1950.

(33) Au XII<sup>e</sup> siècle, la rue de Nantes s'appelait « *vicus Sancti*



l'antiquité. Mais, il est généralement admis, depuis Toulmouche, que la voie romaine traversait le terrain marécageux de la rive gauche et les nombreux bras secondaires de la Vilaine pour franchir enfin celle-ci sur un pont et pénétrer à l'intérieur de l'enceinte par la porte Aivière (34). Plusieurs arguments d'importance peuvent être opposés à cette façon de voir.

Si l'on considère tout d'abord l'état du sol sur les deux rives de la Vilaine à l'endroit où l'on veut qu'ait passé la voie venant de Nantes, on constate qu'il n'est guère favorable à l'établissement d'une route. La rive gauche, basse, marécageuse, coupée de nombreux bras de rivière fut, pendant tout le moyen âge et jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, envahie par les eaux en période de crue. Avant que ne soient creusées les douves de la troisième enceinte, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ce devait être encore pire, car les fossés servirent en quelque sorte de canaux de drainage. La porte de Tous-saints percée dans le rempart de la « Nouvelle ville » ne servit jamais qu'aux gens à pied et à cheval. C'était un simple pont de bois qui franchissait le bras de rivière devant cette porte et les abords en étaient quasiment impraticables. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, le chemin qui y menait n'était « que bouillon ». En 1782, c'était « un chemin creux, rempli d'eau et de boue et les gens à pied n'y passent que difficilement au moien d'une petite levée pratiquée sur un des côtés » (35). Admettons un moment que la route romaine ait traversé sur pilotis ce terrain marécageux, il lui aurait fallu après avoir franchi la Vilaine aborder la montée qui commençait dès la berge pour s'accroître aussitôt. Il ne faut pas oublier, en effet, que la construction des quais de la Vilaine, au XIX<sup>e</sup> siècle, a amené un important remblaiement de plusieurs mètres de hauteur le long du fleuve. Nous avons vu, enfin, que la porte Aquaria était une simple poterne, ouverte dans le rempart pour donner accès au port, et il est impossible de retrouver, dans le lacs concentrique des rues de la « Cité » et de la « Nouvelle ville », une direc-

Lazari ». D. MORICE, *Preuves*, I, col. 584 ; GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé*, II, 256 ; III, 313-314 et 318 ; BANÉAT, *Vieux Rennes*, p. 356, 359-360.

(34) TOULMOUCHE, *op. cit.*, p. 216 et 225 à 228 et pl. XV.

(35) BANÉAT, *Vieux Rennes*, p. 570.

tion rectiligne pouvant représenter celle qu'aurait suivie une voie romaine tendant vers le cœur de l'agglomération du Bas-Empire.

Il est infiniment plus vraisemblable que la voie antique de Nantes à Rennes, évitant les obstacles naturels, passait à l'ouest des marécages de la rive gauche, à l'ouest de la hauteur de la rive droite, au pied de l'enceinte romaine du castrum. Elle coupait la voie de Carhaix et se prolongeait, au Nord, presque en ligne droite, par la voie de Corseul. A l'endroit qu'occupe actuellement la place de Bretagne, le sol se relevait et formait une sorte de presqu'île que son niveau mettait à l'abri des inondations (36). Peu-être, à l'origine, la chaussée arrivant du sud passait-elle sur l'isthme étroit de cette presqu'île, mais, dès 1449, il existait, légèrement à l'ouest, un pont dit de Chicogné (37). Quant à la Vilaine, nous ne savons pas comment elle était franchie à l'époque antique : bac ou pont ? Au xv<sup>e</sup> siècle, elle l'était sur un pont qu'un document de 1486 appelle le « poncel du Pré-Raoul » (38). Un chemin le long des murailles menait ensuite droit à la porte Mordelaise (39). Il fut remplacé plus tard par la rue Nantaise, qu'empruntait encore, au xviii<sup>e</sup> siècle, toute la circulation en voiture qui venant de Nantes ou y allant passait obligatoirement par la porte Mordelaise (40).

Résumons-nous : il est certain que les rues de Dinan, de Brest et de Nantes correspondent aux parcours que suivaient au moyen âge les routes de Dinan, Brest et Nantes à

(36) Les plans du xviii<sup>e</sup> siècle nous restituent cette presqu'île dans son état ancien. Voir surtout : Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, C 5046 (10) (1790) et aussi les plans de Hévin (1685) et de Forestier (1726). Facsim. dans BANÉAT, *Vieux Rennes*.

(37) BANÉAT, *ibid.*, p. 77.

(38) Arch. mun. de Rennes, Comptes des Miseurs de 1486. Les ponts Chicogné et du Pré-Raoul furent refaits vers 1670 et prirent les noms de Grand et Petit Pont de Chaulnes. BANÉAT, p. 77 et 164. Voir aussi les plans cités note 36.

(39) On se soucie de l'empierrement au début du xiv<sup>e</sup> siècle : « de sablono seu gravella alias grees gallice ad calciandum seu emendandum vicum de juxta Pratum Radulphi ». Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, G 180 (1336). On le refait en 1477 : ...« et sur icelle quantité de terre fait le chemin à aller de la porte Mordelaise au Pré-Raoul et à la rivière de Vislaigne ». Arch. mun. de Rennes, liasses 108 et 137.

(40) Arch. mun. de Rennes, liasse 108 (Procès-verbal de 1722). BANÉAT, p. 120.

leur sortie de Rennes. Est-il possible de remonter plus haut dans le temps, d'affirmer que les voies romaines de Corseul, Carhaix et Nantes passaient aussi par là ? Nous répondons oui. Les passages de rivières se déplacent peu en amont ou en aval et l'île Mathibus et la presqu'île de Chicogné offraient à la route de Brest et à celle de Nantes des facilités naturelles. La route de Dinan traversait un territoire habité à l'époque romaine et aboutissait droit au pont Saint-Martin qui remplaça sans doute un gué. Les lieux de culte dédiés aux saints Pierre, Etienne, Martin, Lazare, qui furent parmi les premiers honorés par l'Eglise, se rencontrent le plus souvent en bordure de voies antiques (41), et nous en avons trouvé le long de nos trois routes, au voisinage de la ville.

Regardons maintenant du côté de l'Est et essayons de discerner les directions que suivaient les routes qui arrivaient de Gaule. On est d'accord pour voir dans la rue de Paris l'ancienne voie romaine du Mans, dans la rue Saint-Hélier celle d'Angers et dans la rue de Fougères celle de Bayeux (42). Mais il serait hasardeux de vouloir suivre ces routes jusqu'aux portes de l'ancien castrum. Deux événements importants de l'histoire de Rennes, la construction de la seconde enceinte (1422-1448) et, plus près de nous, l'incendie de 1720, ont brouillé les tracés, rendu méconnaissable la topographie des quartiers orientaux de la ville, au voisinage de la première enceinte. Si des plans, dressés avant les ravages du feu qui dévasta la plus grande partie de Rennes, nous restituent la physionomie de la cité médiévale avant les grands travaux d'urbanisme du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces plans nous donnent l'image de la ville des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, alors que tout l'espace compris à l'intérieur de l'enceinte du XV<sup>e</sup> siècle s'était modifié et construit en fonction de celle-ci.

Une simple remarque, cependant : la rue de Paris se trouve exactement dans le prolongement de la rue de Brest, si l'on continue celle-ci vers l'est par une ligne droite

---

(41) A. GRENIER, *Manuel*, VI (1), p. 149 et 156.

(42) BANÉAT, *Voies romaines*, a bien étudié ces trois routes. Au moyen âge la communication de Rennes avec Paris se fit par Alençon. Par ailleurs, la rue d'Antrain semble correspondre aussi à un tracé très ancien.

idéal. A l'axe nord-sud, formé par les voies romaines de Nantes-Rennes-Corseul, correspondrait donc un axe est-ouest, formé par celles de Carhaix-Rennes-Le Mans, qui couperait à angle droit le premier, non à l'intérieur de la cité gallo-romaine du Bas-Empire, mais à l'extérieur, près d'une des portes de son enceinte. Les voies romaines suivirent souvent les routes gauloises en modifiant ou en rectifiant plus ou moins leur parcours (43). Peut-être étaient-ce d'anciens chemins celtiques qui, déjà, franchissaient l'Ille et la Vilaine. Leur croisée avait lieu dans la plaine, au pied de la butte de Condate. Elle était à la périphérie de la ville des premiers siècles. Elle était même si excentrique que lorsqu'on construisit l'enceinte du III<sup>e</sup> siècle, on se vit dans l'obligation de la laisser au dehors (44). On suppléa à cet inconvénient en ouvrant dans le rempart les deux portes nécessaires, l'une à proximité du carrefour, la porte Mordelaise, l'autre pour donner accès à la route venant de l'est, la porte Chastelière.

Quant aux autres voies romaines qui partaient de Rennes, elles devaient s'écarter des deux axes principaux à des distances plus ou moins grandes de la ville. A l'ouest, la route d'Avranches, Coutances et Alleaume suivait la route de Corseul, dont elle s'éloignait après avoir franchi l'Ille au pont Saint-Martin ; la route de Vannes suivait soit la route de Carhaix, jusqu'au moment où, après le passage de l'Ille, elle bifurquait dans la direction de Mordelles (45), soit la route de Nantes (46), jusqu'au point où elle quittait celle-ci pour obliquer vers Redon, puis Guer (47). La voie romaine de Rieux suivait à son origine celle de Nantes (48). A l'est de la ville, les voies d'Angers et de Bayeux ou Lisieux

(43) A. GRENIER, *Les voies romaines en Gaule*, Extr. des *Mél. d'archéol. et d'hist. publ. par l'Ec. fr. de Rome*, t. LIII (1936), p. 3 et suiv.

(44) Ce qui n'était pas contraire aux principes des agrimensores. A. GRENIER, *Manuel*, VI (1), p. 14.

(45) BANÉAT, *Voies romaines*, p. 43-44. La porte Mordelaise devait son nom à la localité de Mordelles (Mauricella dès le XI<sup>e</sup> siècle), qui se trouvait sur cette route de Vannes.

(46) C'était par là que sortait de Rennes, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la voiture publique pour Vannes et Lorient. BANÉAT, *Vieux Rennes*, p. 120.

(47) BANÉAT, *Voies romaines*, p. 42-43.

(48) *Ibid.*, p. 39.

s'embranchaient sur la voie du Mans, avec laquelle elles formaient sans doute patte d'oie aussitôt après sa sortie de la ville par la porte Chastelière (49), reproduisant ainsi à peu près le schéma des routes armoricaines à la sortie de la porte Mordelaise.

★ ★

Si, à l'époque romaine, l'animation dut être à peu près la même sur les différentes voies qui rayonnaient autour de Rennes, pendant tout le moyen âge, la circulation routière fut beaucoup plus intense à l'ouest qu'à l'est de la ville. Les échanges de Rennes se faisaient alors davantage avec la Bretagne qu'avec la France, vers Brest que vers Paris. C'était par la rue Basse, la rue du Bourg-l'Evêque et la rue Chicogné que partaient et qu'arrivaient au carrefour Jouaust (50), les fonctionnaires ducaux allant exécuter des ordres ou venant rendre des comptes, les voyageurs et les marchands de Basse-Bretagne, ceux aussi qui débarquaient dans les nombreux ports du littoral septentrional ou du littoral méridional de la péninsule armoricaine. Les « droits de sortie et coutume... sur les bestiaux, sels, denrées et autres marchandises » arrivant à Rennes et qui étaient partagés entre l'évêque de Rennes, l'abbesse de Saint-Georges et le seigneur de Fougères à raison d'un tiers chacun, se percevaient : sur la Vilaine, à la barrière de Chicogné, sur l'Ille, à la barrière du pont Saint-Martin et à la barrière du Bourg-l'Evêque, près du pont sur l'Ille (51). Au moyen âge le pont Saint-Martin était en bois. Celui du Bourg-l'Evêque était en pierre. Tous deux étaient munis de ponts-levis (52). L'Ille et la Vilaine constituaient comme une première défense, douves naturelles en avant de l'enceinte de la ville, et leurs trois ponts donnaient seuls accès à Rennes à l'ouest. Le rempart était de ce côté entièrement

---

(49) On admet généralement que la route d'Angers, après avoir traversé la Vilaine, entrait dans Rennes par la porte Baudrière. Mais rien ne permet d'assurer que celle-ci existait à l'époque romaine. Elle n'appartient sans doute qu'à l'enceinte du XII<sup>e</sup> siècle.

(50) Le carrefour, ainsi appelé au XV<sup>e</sup> siècle, devait son nom à des propriétaires fonciers du quartier. BANÉAT, *Vieux Rennes*, p. 247.

(51) Encore en 1750. Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 4 E 95, Min. de Baudouin, 20 et 21 déc. 1750.

(52) BANÉAT, *Vieux Rennes*, p. 71 et 510.

fermé, depuis la Vilaine jusqu'à la porte Mordelaise. C'était par cette dernière, ouverte près du carrefour de routes, que pénétrait dans la ville toute la circulation en provenance de Bretagne (53). C'était par elle que chaque nouveau duc et chaque nouvel évêque faisaient leur entrée solennelle dans la capitale du duché, après avoir prêté serment devant sa herse abaissée. La porte méritait donc bien le nom sous lequel elle est pour la première fois mentionnée : *porta magna civitatis* (54).

A. LOMBARD-JOURDAN,  
*Archiviste-paléographe.*

---

(53) Encore en 1722 : « Elle sert de passage pour entrer à Rennes de quelque côté que l'on vienne de la Basse-Bretagne et au carosse et messenger de Nantes ». Arch. mun. de Rennes, liasse 108.

(54) En 1032. P. DE LA BIGNE-VILLENEUVE, *Cart. de Saint-Georges*, p. 102.

# RENNES BOURG-L'ÉVÊQUE ET POLIEU

ÉCHELLE AU 1:8.000



- |     |                                    |   |        |
|-----|------------------------------------|---|--------|
| ••• | trouvailles d'objets gallo-romains | ⊗ | moulin |
| —   | Aqueduc                            | ⊠ | four   |
|     | barrière                           |   |        |

